

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 30 octobre 2013

sous la Présidence de Monsieur Pierre ZAPPELLI

- Préavis 17-2013** **Mise en œuvre de la politique du logement 2012-2019**
(1^{ère} étape)
- Octroi d'un droit de superficie sur le terrain des Boverattes-Est
 - Introduction d'une aide individuelle au logement
-

Le Conseil communal de Pully

- vu le préavis municipal N° 17-2013 du 18 septembre 2013,
- vu le rapport de la commission désignée à cet effet,
- vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'autoriser la Municipalité à signer une promesse de constitution d'un droit de superficie amendé en faveur de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, grevant dans son intégralité la parcelle n° 2034 (« Boverattes-Est ») de 14'526 m², pour la construction d'une centaine de logements, dont 70 % seront des logements destinés à des familles et 30 % de logement adaptés, aux conditions figurant dans le préavis ;

d'introduire : sur demande, la Commune peut en tout temps obtenir un état locatif des immeubles construits sur la parcelle ;

d'abaisser le prix du m²/an de CHF 300.00 à CHF 280, frais accessoires inclus ;
2. d'approuver le règlement communal amendé par la commission ad hoc et approuvé par la Municipalité sur l'aide individuelle au logement, figurant en annexe au présent préavis ;

3. de refuser d'introduire une aide individuelle au logement spécifique (AILS) aux conditions exprimées dans la promesse de constitution d'un droit de superficie sur le terrain des Boverattes-Est annexée au préavis ;
4. d'adopter le présent préavis comme réponse
 - a) au postulat du 11 mars 2009 du PS « les besoins accrus en logements adaptés pour les seniors » ;
 - b) à la motion du 8 décembre 2010 du PLR soutenue par l'UDC, « Pour une politique du logement efficace et réaliste à Pully » ;
 - c) à la motion du 8 décembre 2010 du PS « Pour l'élaboration d'une « objectif logement » à Pully » ;
 - d) au postulat du 12 octobre 2011 des Verts libéraux « Pour la création d'une cellule logement dynamique et efficace à Pully.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

La secrétaire



Pierre ZAPPELLI



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 31 octobre 2013